

Pourquoi le lancement d'une nouvelle consultation pour le port de l'aube ?

Par délibération en date du 15 octobre 2008, le Conseil Municipal a émis un avis favorable au lancement de la consultation des travaux du Port de l'Aube et a autorisé Monsieur le Maire, ou son représentant mandataire, à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres à l'issue de la consultation.

3 marchés à prix unitaires ont ainsi été signés avec l'entreprise ROUSSEY SA pour le lot N° 1 (Terrassement, Assainissement, Voirie et Plateformes, Signalisation, Clôture et Serrurerie, Espaces Verts), l'entreprise EIFFAGE TP EST pour le lot N° 2 (Eau potable, Réseaux divers et Station de relevage des eaux pluviales), l'entreprise MAIA Fondations pour le lot N°3 (rideaux de palplanches et tirants). L'ordre de service de démarrage des travaux pour l'ensemble des lots a été donné le 2 juin 2009.

Dans le cadre du marché confié pour réaliser les palplanches, l'entreprise MAIA Fondations a réalisé, dans le courant du mois de juillet 2009, une campagne de sondages géotechniques qui a mis en exergue une très forte hétérogénéité des sols qui n'avait pas été soulignée dans le dossier de consultation établi par EGIS Aménagement, maître d'œuvre de l'opération.

De nombreux échanges et discussions ont eu lieu, du mois d'août jusqu'au mois de novembre, entre l'Entreprise et le Maître d'œuvre autour des conséquences générées par les faibles caractéristiques géotechniques des terrains.

Suite à mise en demeure adressée tant à l'Entreprise qu'au Maître d'œuvre, EGIS Aménagement a finalement présenté fin novembre 2009 une note technico-économique de synthèse démontrant que :

la solution technique retenue initialement dans le cadre du marché avec MAIA Fondations n'était envisageable qu'avec une forte augmentation du prix de l'ouvrage justifiée par une augmentation importante du tonnage d'acier à mettre en place (+1 049 026 €HT ou +50%)

Une solution technique « alternative » pouvait être envisagée (contre rideau) pour un coût nettement moindre que la solution initiale « revue » mais avec une technique de réalisation qui avait été présentée par plusieurs autres candidats et non retenue initialement (+344 631 €HT ou +16%).

Face à cette situation et compte tenu que la solution initiale n'était plus concevable, tant du point de vue économique que technique, la réalisation de ces travaux a été envisagée par le conseil municipal de la façon suivante Pour couper court à toute interprétation sur ce dossier et compte tenu des avantages et inconvénients exposés :

Nouvelle consultation pour le Port de l'Aube

Écrit par Administrator

Jeudi, 25 Mars 2010 09:04 - Mis à jour Vendredi, 28 Mai 2010 09:21

la résiliation au motif d'intérêt général du marché avec MAIA Fondations,

la constitution d'un nouveau dossier de consultation par la Maîtrise d'œuvre,

le lancement d'une nouvelle consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert.

Sur la base des études réalisées à ce jour et des discussions menées, le coût des travaux peut être estimé à 2 500 000.00 € HT. Avec pour avantages d'éviter les risques contentieux pouvant venir des autres entreprises non retenues initialement et un coût global d'une nouvelle solution mieux « maîtrisé » pour la Commune. L'Inconvénient majeur est un allongement des délais du fait du lancement d'une nouvelle consultation.